



N°: 005/MIC/CAB/OPMP/PRMP/2025

Conakry, le 12 AOUT 2025

## Section 0. Avis de report de l'Appel d'Offres (AAOI05)

**LOT UNIQUE : travaux de construction du siège combine de l'Agence Guinéenne de Presse (AGP), Fonds d'Appuis au Développement des Media (FADEM) et de la Radio Rurale de Guinee (RRG)**

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à la non objection de la DGCMP du plan de passation des marchés, du Dossier d'Appel d'Offres (DAO) et aussi à la publication de l'Avis Général de Passation des Marchés dans le journal des appels d'offres (JAO), HOROYA, Régional Info, le Site de l'ARMP et du MIC

Le Ministère de l'Information et de la Communication a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds, afin de financer les activités inscrites dans son Plan Annuel de Passation des Marchés 2025, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché **LOT UNIQUE : travaux de construction du siège combine de l'Agence Guinéenne de Presse (AGP), Fonds d'Appuis au Développement des Media (FADEM) et de la Radio Rurale de Guinee (RRG)** dans un délai d'exécution de **dix-huit (18) MOIS** après la notification du Marché.

2. Le Ministère de l'Information et de la Communication sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour les travaux en lot unique :

**LOT UNIQUE : travaux de construction du siège combine de l'Agence Guinéenne de Presse (AGP), Fonds d'Appuis au Développement des Media (FADEM) et de la Radio Rurale de Guinee (RRG)**

3. La participation à cet appel d'offres ouvert international, tel que défini aux articles 23 et suivants du Code des marchés publics concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert International et qui ne sont pas concernés par un des cas d'inéligibilité prévus à l'article 64 du Code des Marchés Publics.
4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable de la Passation des Marchés (PRMP) au sein du **Ministère de l'Information et de la Communication**: Monsieur Souleymane Smith SACKO, Tel: **+224 622 25 09 63 ou 611 17 17 79** [prmp@mic.gov.gn](mailto:prmp@mic.gov.gn) et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : Koloma Transversal 2 au siège



Boulbinet corniche sud Commune de Kaloum  
BP 617 Conakry, République de Guinée - Tél: (+224) 611 264 444  
Web : [www.mic.gov.gn](http://www.mic.gov.gn) - Twitter : @infoComGn



du Ministère de l'Information et de la Communication au 1<sup>er</sup> étage de 08h à 16h du Lundi au Jeudi et de 08h à 12H00 les Vendredis. Les exigences en matière de qualification sont :

5. Références similaires : trois (3) marchés de travaux réalisés au cours des 5 dernières années avec une valeur minimum équivalent à au moins 80% du montant de l'offre (joindre les procès-verbaux de réceptions définitives ou attestation de bonne fin) ;
6. Avoir un minimum de chiffres d'affaires annuel moyen égal au moins au double du montant de l'offre (les 3 dernières années) ;

Une capacité financière d'un montant égal au moins à 20% du montant de l'offre (joindre une attestation de capacité de financement affecté au marché objet du présent Appel d'offres, délivrée par une banque agréée) ;  
La lettre de soumission conforme au modèle type dans le DAO, signée et cachetée ; les bordereaux des prix unitaires et quantités en lettres et en chiffres signés et cachetés ; la caution bancaire de soumission signée et cachetée ; les bilans certifiés des trois (3) dernières années ;

**L'absence de l'une des pièces énumérées ci-dessus entraînera le rejet systématique de l'offre.**

Les candidats intéressés doivent fournir un quitus fiscal en cours de validité, un certificat de non-faillite, un quitus social en cours de validité et une attestation de bonne exécution d'un marché similaire délivrée par une autorité administrative d'un pays en Afrique.

**Cependant, l'absence de l'une des pièces énumérées ci-dessus n'entraînera pas le rejet systématique de l'offre par la commission d'évaluation, cette commission doit mettre en demeure le soumissionnaire afin qu'il produise les pièces manquantes dans les cinq (5) jours calendaires. Après l'expiration de ce délai, son offre pourra être rejetée par la commission.**

7. Le présent appel d'offres fait référence aux marges de préférences prévues par les articles 78 et 79 du Code des marchés publics.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir un Dossier d'Appel d'Offres complet à l'adresse mentionnée ci-après : **Koloma Transversal 2, au siège de Ministère de l'Information et de la Communication auprès de la PRMP, Monsieur Souleymane Smith SACKO**, Tel : 622 25 09 63 à compter du 12 aout 2025 contre un paiement non remboursable de huit millions (8 000 000 GNF) de francs guinéens. La méthode de paiement sera :

**50% au compte N° 4111071 « Receveur Central du Trésor » ;**

**30% au compte N° 2011000407 « de l'ARMP ouvert à la BCRG » ;**

**20% au compte de l'Autorité Contractante, remis en espèces contre un reçu.**

Le document d'Appel d'offres sera immédiatement remis aux candidats intéressés.

9. Les offres doivent être rédigées en langue française et devront être déposées en quatre (04) exemplaires dont **un (01) original et trois (03) copies et en fichier électronique exploitable USB** à l'adresse ci-après : au sein de la Cellule de Passation des Marchés Publics du M.I.C à **Koloma Transversal 2, au**



Boulbinet corniche sud Commune de Kaloum  
BP 617 Conakry, République de Guinée - Tél : (+224) 611 264 444  
Web : [www.mic.gov.gn](http://www.mic.gov.gn) - Twitter : @infoComGn



plus tard le 2 septembre 2025 à 10h.

Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes.

Les candidats resteront engagés par leur offre pendant une période de **cent vingt (120) jours** à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAO.

10. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture, d'un observateur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics (DGCMP) et d'un observateur indépendant de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP), le **02/09/2025 à 11h dans la Salle de Réunion du Ministère de l'Information et de la Communication (MIC)** sis à **Conakry Commune de Ratoma, Quartier Koloma**. Les offres doivent comprendre une garantie bancaire de soumission d'**un milliard cinq cent millions francs guinéens (1 500 000 000 GNF)** et dont la validité sera de **150 jours**.

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **120 jours** à compter de la date limite de soumission.

Les offres doivent comprendre une redevance de régulation de **0,60%** du montant hors taxe du marché à verser sur le compte de l'ARMP conformément aux dispositions du **Décret D/2020/154/PRG/SGG** du 10 juillet 2020, portant attributions, organisation et fonctionnement de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) et de l'Arrêté conjoint **A/2304/MEF/MB/SGG** du 07 août 2020 portant modalités de paiement de la redevance de régulation et de la quote-part des produits de vente (ou prix de cession) des dossiers d'appel d'offres, joint en annexe au présent Dossier d'Appel d'Offres.

- les frais d'immatriculation du contrat à la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics (DGCMP), au taux de **0,3%** du montant Hors Taxes du marché à la charge du titulaire du contrat et ce, conformément aux dispositions de l'arrêté **A/2023/1252/MEF/CAB/SGG** du 05 Avril 2023, modifiant l'arrêté **A/2023/1057/MEF/CAB/SGG** du 23 Mars 2023, portant attributions et organisation de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics (DGCMP).

11. La législation régissant l'appel d'offres, est Guinéenne.



**Fana SOUMAH**



BP 617 Conakry - Commune de Kaloum  
Guinée - Tél : (+224) 611 264 444  
Web : [www.mic.gov.gn](http://www.mic.gov.gn) - Twitter : @infoComGn

